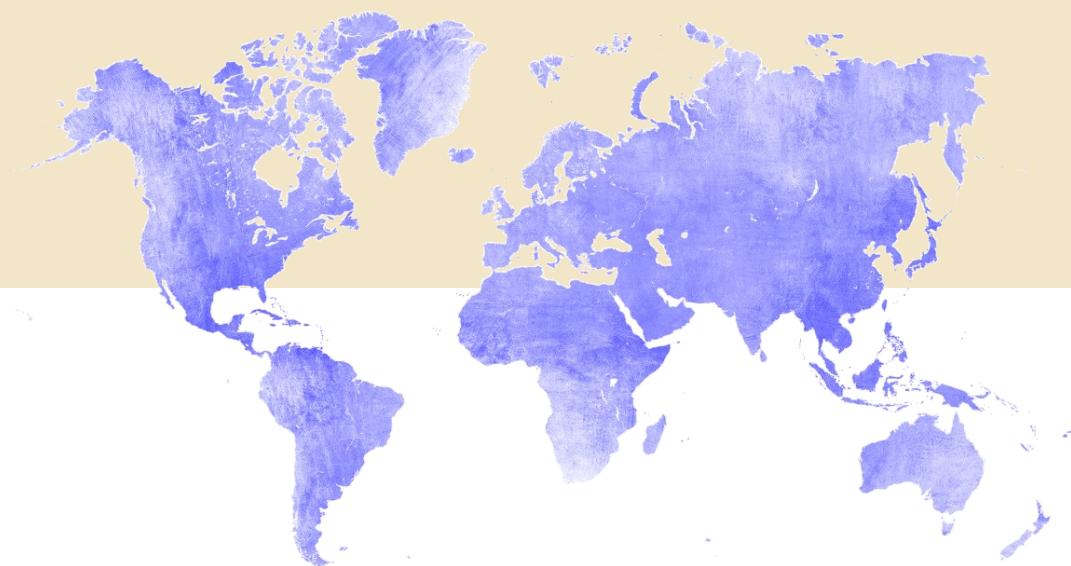


CADRE STRATÉGIQUE DE la Francophonie

2023 | 2030



#UNIVERSITÉSENGHOR
UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE LANGUE FRANÇAISE
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT AFRICAIN



CONFÉRENCE DES MINISTRES
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA FRANCOPHONIE

Table des matières

INTRODUCTION	3
PREMIÈRE PARTIE LA FRANCOPHONIE DE L'AVENIR	
Une langue attractive en progression	4
Un espace en croissance et en développement	5
Une certaine vision du monde	5
Une jeunesse dynamique et mobilisée	6
Un dispositif unique, fédérateur et mondial	6
DEUXIÈME PARTIE NOS AMBITIONS COMMUNES	
<i>Graphique 1 : Vision et ambitions communes de la Francophonie</i>	8
L'influence comme boussole	9
<i>Ambition n°1 : renforcer l'influence des francophones dans le monde</i>	
La langue française et la diversité culturelle comme socles	10
<i>Ambition n°2 : renforcer l'usage et l'enseignement de la langue française dans le monde</i>	
<i>Ambition n°3 : promouvoir la diversité culturelle et linguistique dans le monde</i>	
La paix, la justice, l'égalité et la démocratie comme piliers	12
<i>Ambition n°4 : faire de la Francophonie un espace de paix et de stabilité</i>	
La coopération multilatérale comme levier d'actions	13
<i>Ambition n°5 : faire de la Francophonie un laboratoire de coopération stratégique et innovant</i>	
<i>Graphique 2 : Nos objectifs stratégiques (récapitulatif)</i>	14
TROISIÈME PARTIE S'ADAPTER POUR ACCROITRE L'IMPACT	
Produire des résultats	15
Privilégier les jeunes et les femmes	15
Renforcer et diversifier les partenariats	16
Cultiver la performance	16

L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination aux personnes des deux sexes.

Au cours des cinquante dernières années, les progrès de la Francophonie ont été considérables. Ils ont permis de constituer un ensemble d'acquis qu'il convient de pérenniser et d'amplifier. Ces avancées ont nécessité une adaptation des stratégies autant que des modes opératoires afin de permettre à la Francophonie de répondre, au mieux, aux attentes de ses États et gouvernements et de leurs populations, en tenant compte de l'évolution du monde.

Le rayonnement de la Francophonie et son positionnement dans le monde sont aujourd'hui les fruits de cette histoire et le résultat de cette capacité d'ajustement permanent.

Ce nouveau cadre stratégique intervient dans ce contexte singulier d'un environnement mondial caractérisé par des défis immenses. Alors que la pandémie de Covid-19 demeure d'actualité, nombreuses sont les populations qui, à travers le monde, sont aux prises avec des situations sécuritaires dégradées, des catastrophes naturelles récurrentes, des instabilités politiques et des inégalités croissantes, y compris fondées sur le genre. En outre, l'ampleur des insécurités alimentaire et énergétique crée de nouveaux foyers de tension, avec leurs impacts sociaux et économiques.

Les États et gouvernements membres de la Francophonie ne sont pas épargnés. Ces mutations profondes, qui ont bouleversé les paradigmes du système international, interpellent et invitent l'ensemble des institutions de la Francophonie – l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), les quatre opérateurs directs que sont l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5Monde, l'Université Senghor à Alexandrie, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) ainsi

que les conférences ministérielles permanentes que sont la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES) – à repenser leur contribution et leur rôle dans un monde complexe et de plus en plus imprévisible.

Agir dans un environnement aussi mouvant conduit la Francophonie à faire preuve d'agilité pour renforcer sa pertinence, en proposant une action diplomatique, une offre politique et un modèle de coopération qui puissent contribuer à apporter des réponses concrètes aux attentes des millions de francophones dans le monde, au premier rang desquels l'ensemble des jeunes et des femmes.

Le moment est venu, à travers une vision innovante de la Francophonie, de définir de nouveaux objectifs stratégiques à la hauteur des ambitions d'une coopération multilatérale francophone toujours plus pertinente. Ce cadre stratégique vise à bâtir, à partir du terrain, une Francophonie agissante, inclusive, influente, décomplexée et résolument tournée vers l'avenir. Ce faisant, il se positionne de manière déterminée comme une contribution concrète à l'atteinte des résultats du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies qui demeure le cadre d'action de référence de la communauté internationale.

Il est en effet de la responsabilité collective de la Francophonie de rendre cohérent le cadre global de son action, en soulignant les engagements communs qui permettent de mettre en valeur la singularité et la valeur ajoutée de cette communauté de destin aussi originale qu'ambitieuse.

La Francophonie de l'avenir

En faisant de la langue française le ciment d'une communauté de peuples capable de communiquer sans intermédiaire, de se comprendre sans malentendu et de s'entendre dans ses différences, la Francophonie est un véritable laboratoire mondial de la diversité et de la solidarité. Rassemblant plus d'un tiers des pays membres des Nations unies, elle constitue le creuset de tous les défis mondiaux, notamment en matière de culture, de démocratie, de paix, de droits humains, d'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes leurs diversités, d'éducation et de formation, de santé, d'environnement, d'économie et de numérique, dans une perspective de développement durable. Elle est donc aussi le lieu où des réponses à ces défis peuvent être trouvées.

UNE LANGUE ATTRACTIVE EN PROGRESSION

Loin des idées reçues et des raccourcis du passé, la Francophonie est un concept unique et moderne qui fédère des États et gouvernements, et plus globalement 1,4 milliard de citoyens, autour du partage, à des degrés divers, de la langue française.

En effet, la langue française est un actif précieux et stratégique dont l'influence dépasse le périmètre institutionnel de coopération bilatérale entre les États et les gouvernements. Elle est unificateur de visions, d'initiatives et d'actions des francophones à travers le monde, tant aux niveaux local, national, régional qu'au niveau international.

La langue française est la 5^e langue la plus parlée dans le monde, avec un rythme de croissance constant de ses locuteurs. Avec 321 millions de francophones estimés en 2022, elle est présente sur tous les continents. Deuxième langue étrangère enseignée dans le monde, grâce à sa diffusion et à son expansion, elle offre à la Francophonie une opportunité exceptionnelle d'étendre son rayonnement en allant au plus près de ses locuteurs.

En 2022, 93 millions d'élèves suivent une scolarité en français dans 36 pays différents dont, pour une majorité d'entre eux, le français n'est pas la langue maternelle. En outre, 50 millions de personnes dans le monde apprennent le français comme langue étrangère. De fait, le rayonnement de la langue française s'inscrit incontestablement dans un environnement plurilingue et sa promotion et son influence se nourrissent de cette dimension.

L'appétence grandissante pour l'apprentissage du français est source d'espoir et favorise la progression de son usage dans tous les secteurs. Elle révèle également le champ des possibles, notamment dans les domaines de la création, de la production, de la diffusion et de l'accès aux contenus culturels francophones en ligne. De nombreux francophones travaillent, entreprennent, ou encore créent et accèdent aux contenus en langue française. La qualité et la variété des industries culturelles et créatives en langue française renforcent l'attrait de cette langue, notamment auprès des jeunes publics.

La Francophonie est, par conséquent, un espace d'avenir et d'opportunités, en particulier sur le plan économique. Au sein de l'espace francophone, les échanges économiques sont dynamisés par le partage de la langue française. Celle-ci joue plusieurs rôles, notamment comme matière première des industries culturelles et créatives, en tant que facteur de production, produit final ou instrument d'élaboration du cadre réglementaire et normatif des affaires. La langue française est, de ce fait, dans les relations économiques développées par les États et gouvernements membres, facilitatrice des flux commerciaux et des investissements.

La Francophonie est résolument tournée vers l'avenir : un pourcentage significatif des francophones est âgé de moins de 25 ans, particulièrement en Afrique. La jeunesse incarne à cet égard l'immense potentiel de la langue française et est source d'opportunités pour la Francophonie de l'avenir.

La langue française est enfin une grande langue internationale, officielle et de travail dans plusieurs organisations multilatérales et régionales. L'utilisation de la langue française dans les échanges entre pays est une question essentielle pour la Francophonie. Cette dimension

La Francophonie de l'avenir

diplomatique de la langue, élément interculturel majeur qui dépasse les cadres nationaux, devrait être davantage perçue comme un enjeu de taille au sein des organisations multilatérales appelées à garantir une participation égalitaire et multilingue de tous leurs membres aux débats, négociations et concertations sur la scène internationale.

UN ESPACE EN CROISSANCE ET EN DÉVELOPPEMENT

La démographie joue également en faveur de cette « puissance douce » qui caractérise la diplomatie francophone.

L'augmentation du nombre de francophones dans le monde est un indicateur qui retient, à juste titre, toute l'attention de la Francophonie. En 1970, la Francophonie comptait 21 pays regroupant environ 185 millions d'habitants. En 2022, elle compte 88 États et gouvernements membres, représentant près d'un cinquième de la population mondiale. Si le nombre des membres a quadruplé, celui des habitants a été multiplié par six en cinquante ans.

Le nombre de locuteurs de français a augmenté également de manière régulière. De 2018 à 2022, la progression a été de 7%, soit 21 millions de personnes de plus. Constatée sur les cinq continents, cette progression est plus significative encore en Afrique.

Les prévisions d'évolution de la population des cinq grands espaces linguistiques montrent clairement que les francophones seront, de manière avantageuse, en forte croissance démographique par rapport aux locuteurs des autres langues, ce qui confère aux États et gouvernements membres de la Francophonie, un atout considérable pour accroître leur influence dans le monde, voire peser davantage dans les échanges internationaux. Les estimations les plus récentes nous indiquent en effet que le nombre de locuteurs francophones est amené à croître de 300 millions, aujourd'hui, à plus de 700 millions à l'horizon 2050.

Cette poussée démographique encourage la Francophonie à créer des conditions favorables au commerce et aux investissements ainsi qu'à la production de richesses dans son espace, et à mettre en place des mécanismes de solidarité appropriés, inclusifs, sensibles au genre et durables.

Cet espace de croissance et de développement qui positionne avantageusement la Francophonie doit toutefois être mis en perspective avec les

multiples défis politiques, sociaux, économiques, éducatifs, numériques, sécuritaires, climatiques, migratoires ou encore sanitaires. Autant de défis qui redessinent l'ordre mondial et accroissent les inégalités. Ces différentes crises fragilisent la croissance des États et gouvernements, et affectent trop souvent le bien-être des populations francophones. Les États et gouvernements doivent les appréhender, avec, comme point de mire et vigie, une mondialisation raisonnée et un développement durable accessible à tous.

UNE CERTAINE VISION DU MONDE

La Francophonie porte en elle, grâce à son histoire, sa genèse, ses expérimentations et ses aspirations, une certaine vision du monde et de la société.

Elle fait de la diversité, qu'elle soit culturelle ou linguistique, le fondement de son identité et de son projet politique. La promotion de la diversité des langues et des cultures ainsi que la diversité d'expression et de création des contenus culturels et éducatifs dans le cadre d'une société du savoir pluriel sont ses atouts les plus précieux. La Francophonie trouve sa force et sa valeur ajoutée comme trait d'union de la gestion harmonieuse de la richesse et de la diversité de ses États et gouvernements membres.

La Francophonie apparaît également comme un levier très utile pour encourager et développer les partenariats entre tous ses États membres ainsi que la coopération tripartite et elle favorise des rapprochements stratégiques inédits.

Les francophones exercent une forte influence dans plusieurs forums régionaux ou internationaux. Appelée à tisser des alliances stratégiques avec d'autres organisations, la Francophonie regroupe à la fois 32 membres de l'Union africaine (UA), 18 membres de l'Union européenne (UE), 15 membres du Commonwealth, 9 membres de la Ligue des États arabes, 5 membres du G20, 4 membres de l'Organisation des États américains (OEA), 3 membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ainsi que 2 membres du G7.

La Francophonie est, par ailleurs, fortement attachée aux principes fondateurs du multilatéralisme, à la construction d'un ordre international concerté, solidaire, égalitaire et inclusif, bâti sur la confiance dans le droit et les institutions. Elle croit fermement que le multilatéralisme doit s'adapter aux réalités, défis et mutations du monde afin de pouvoir se renouveler, innover et être utile aux populations.

La Francophonie de l'avenir

L'efficacité de ce système repose non seulement sur une coopération entre les États, mais aussi sur des partenariats avec la société civile, les parlements, les acteurs et élus locaux, le secteur privé.

Les changements climatiques qui sont désormais une réalité pour l'espace francophone créent des déséquilibres multiformes qui nécessitent, pour être résolus, une mobilisation soutenue et la plus large possible. La Francophonie dispose, à cet égard, d'une capacité à rassembler et à imaginer des solutions à travers des actions de solidarité et de coopération. La Francophonie entend jouer un rôle capital dans ce sens.

À bien des égards, elle est en effet un forum original et unique de concertation permanente où la recherche du consensus, l'égalité et la solidarité sont des valeurs cardinales. Elle est attachée à la tradition de dialogue et d'harmonisation des points de vue afin de dégager des positions communes sur des sujets d'intérêt partagé. Cette concertation permanente permet à ses États et gouvernements membres de conduire des négociations de manière efficace et de pouvoir peser collectivement dans les négociations sur les enjeux globaux, notamment grâce à son large réseau de groupes d'ambassadeurs francophones répartis sur les cinq continents.

UNE JEUNESSE DYNAMIQUE ET MOBILISÉE

Autre indicateur structurant : l'espace francophone est jeune. 60% de la population de la Francophonie a moins de 35 ans, ce qui constitue un atout considérable pour l'environnement des affaires et l'accès à la main d'œuvre.

Un profond sentiment d'appartenance à la Francophonie anime ces jeunes. Leurs aspirations convergent massivement vers trois priorités claires : avoir un emploi, bénéficier d'une éducation de qualité et vivre dans un environnement sain. Cette jeunesse souhaite une société plus juste et inclusive, dans laquelle l'égalité entre les femmes et les hommes serait une réalité, ainsi que la lutte contre toutes formes de discriminations.

En 2050, plus de 70% des francophones seront issus du continent africain qui comptera plus de 90% des jeunes francophones, de 15 à 29 ans. Ces jeunes sont confrontés à plusieurs défis majeurs, principalement l'éducation et l'emploi suivis de près par la santé, l'impact des

changements climatiques, le social et l'entrepreneuriat.

Si l'espace francophone représente un potentiel d'opportunités pour sa jeunesse, la Francophonie doit rendre concrète l'envie d'être ensemble, de faire communauté, en devenant un véritable espace de réseautage, de mobilité et de perspectives.

C'est grâce à l'engagement citoyen de sa jeunesse, à son esprit d'innovation, à son militantisme, à son ouverture sur le monde, à son audace, que la Francophonie de l'avenir deviendra une réalité. Elle doit construire, avec et pour les jeunes, une programmation dédiée en tenant compte, autant que possible, des aspirations exprimées par la jeunesse francophone dans les différents secteurs où elle peut faire la différence.

UN DISPOSITIF UNIQUE, FÉDÉRATEUR ET MONDIAL

S'appuyant sur une diversité d'acteurs, à la fois intergouvernementaux, politiques, de terrain, associatifs, médiatiques et de coopération, la Francophonie est un dispositif atypique dans l'écosystème international. Cet avantage comparatif lui permet de mobiliser une multiplicité d'intervenants et d'experts, et de développer des partenariats stratégiques et multidimensionnels.

Un dispositif à la fois intergouvernemental, associatif et médiatique

La Francophonie a la particularité de regrouper dans un seul dispositif institutionnel des décideurs gouvernementaux, des parlementaires, des universitaires, des élus locaux et des professionnels de médias. À cela s'ajoute également un riche maillage d'expertise qui permet à la Francophonie de penser et d'agir différemment.

Cette diversité d'acteurs est constituée autour des 88 États et gouvernements sur les cinq continents, de plus de 1000 établissements universitaires, de centaines de parlementaires et de milliers d'élus locaux, ainsi que d'un réseau d'une dizaine de chaînes de télévision.

Un lien fort avec la société civile

La Francophonie se distingue également par la relation étroite qu'elle a nouée, au fil du temps, avec les acteurs de la société civile. À la fois bénéficiaire d'actions ciblées et partie prenante

La Francophonie de l'avenir

dans la réflexion globale et prospective qui guide les orientations de la Francophonie, la société civile permet à la Francophonie de rester pleinement à l'écoute des enjeux et défis qui animent le monde francophone.

Une présence mondialisée

Cette singularité est sans conteste une des forces marquantes et enviées de la Francophonie. Elle se complète naturellement par une présence mondialisée sur les cinq continents. À travers un large réseau de représentations, de bureaux, d'instituts et de structures diverses, la Francophonie entretient des relations de proximité avec ses publics et, plus globalement, avec les populations francophones.

La conviction du multilinguisme

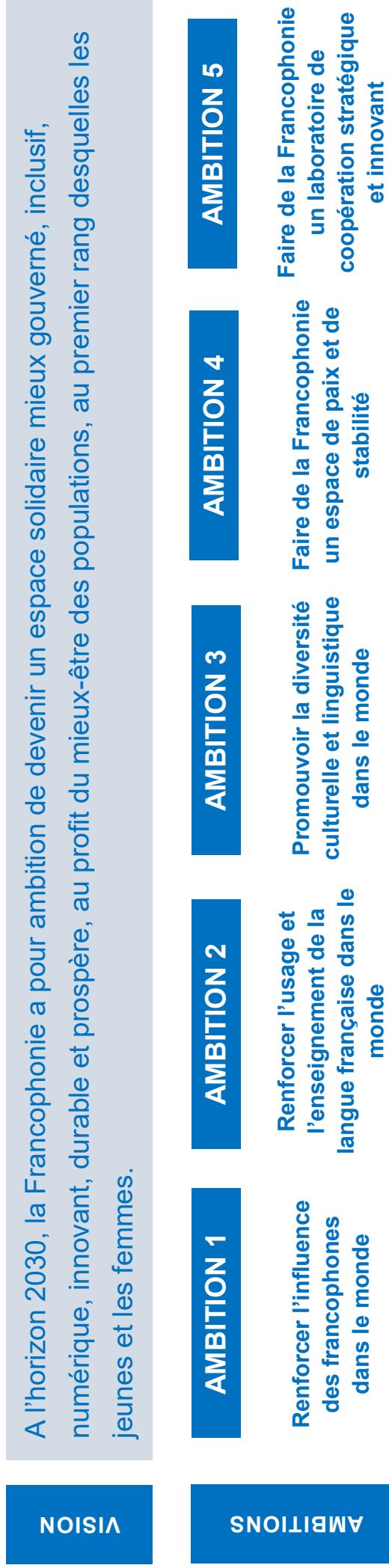
En promouvant le multilinguisme et la diversité des expressions culturelles, sous toutes leurs formes, la Francophonie défend un modèle de pensée et d'action ouvert et respectueux des différences garantissant une participation équitable de tous aux discussions, échanges et négociations.

Universalisme et métissage

À travers les valeurs universelles partagées par ses membres, notamment celles de paix, de démocratie, de respect des droits humains et d'égalité entre les femmes et les hommes, la Francophonie intègre aussi des valeurs de solidarité et de partage. Elle est un carrefour qui rassemble une diversité de perceptions et baigne entre universalisme et métissage, entre les valeurs du Nord et du Sud, entre liberté et solidarité.

Convaincue que l'hégémonie d'un modèle culturel unique serait préjudiciable pour l'humanité, la Francophonie dispose d'un énorme potentiel pour bâtir des ponts entre les cultures de populations géographiquement éloignées et appartenant à différents États et gouvernements membres sur les cinq continents. En cela, elle constitue un bien commun de l'humanité.

VISION ET AMBITIONS COMMUNES DE LA FRANCOPHONIE



18 OBJECTIFS STRATEGIQUES



Nos ambitions communes

Au lendemain de son cinquantenaire, la Francophonie doit s'appuyer sur sa singularité et ses atouts pour réduire les chocs des crises qui la traversent. À l'horizon 2030, la Francophonie a pour ambition de devenir un espace solidaire mieux gouverné, inclusif, numérique, innovant, durable et prospère au profit du mieux-être des populations, au premier rang desquelles l'ensemble des jeunes et des femmes.

L'INFLUENCE COMME BOUSSOLE

L'influence des francophones dans le monde est la boussole qui guide le positionnement stratégique de la Francophonie. Cette influence est multidimensionnelle et se traduit, sur le plan opérationnel, par une action concertée et complémentaire de toutes les institutions de la Francophonie.

L'influence sur la scène multilatérale

Face aux enjeux globaux, la Francophonie, dans toute sa diversité, est un partenaire actif qui se mobilise, un interlocuteur qui compte et fait bouger les lignes à l'occasion des débats internationaux sur les sujets d'intérêt stratégique pour les États et gouvernements. Elle s'érite toujours en facilitatrice d'un dialogue constructif pour enrichir et harmoniser les vues, défendre les causes communes de ses membres et porter les plaidoyers en cohérence avec les valeurs qu'elle incarne. Elle crée des conditions qui rendent audible la voix des francophones dans les enceintes internationales, notamment en favorisant des concertations francophones en marge des grands événements internationaux.

Pour contribuer à la résolution des problèmes qui se posent à la communauté internationale, la Francophonie se démarque par sa capacité à produire de l'influence à travers le plaidoyer, le dialogue, la production de normes et de connaissances et la concertation en vue de dégager des positions communes et solidaires. Cette culture de recherche du consensus permet à la Francophonie d'être un espace de coopération et de partenariat sur des sujets d'intérêt stratégique.

L'influence des parlementaires

L'influence de la Francophonie dans le monde s'exprime aussi à travers le réseau constitué par les parlementaires francophones qui, en tant que représentants des citoyens, incarne la diversité et la richesse de l'espace francophone. En développant une coopération et une diplomatie parlementaires, ce réseau, qui met l'échange de bonnes pratiques au cœur de son action, contribue à bâtir les piliers d'une bonne

gouvernance démocratique dans l'ensemble de l'espace francophone.

Les parlementaires francophones concourent plus largement à promouvoir les valeurs et priorités de la Francophonie en participant à l'adoption de mesures législatives répondant directement aux besoins et aux attentes des peuples.

L'influence dans les territoires

La Francophonie se positionne également en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations francophones en s'appuyant sur les collectivités territoriales.

À travers la coopération décentralisée, la Francophonie apporte des réponses concrètes, innovantes et pratiques aux populations, notamment en matière d'économie circulaire, d'accès au numérique, d'énergie durable, d'adaptation aux changements climatiques, d'insécurité alimentaire, d'assainissement et d'accès à l'eau.

Cette Francophonie de proximité fait vivre la démocratie locale en apportant son soutien aux territoires et aux élus locaux. En renforçant son engagement pour une gouvernance de terrain, elle développe, avec les autorités locales, une expertise territoriale qui favorise le dialogue, la prévention et la résolution des crises.

La Francophonie met en place une solidarité internationale au profit de l'amélioration de la gouvernance démocratique des villes, de la prise en compte des Objectifs de développement durable dans les plans locaux de développement ainsi que de la coopération entre élus locaux face aux défis et enjeux de leurs entités. Elle crée les conditions du vivre ensemble, œuvre pour les rapprochements entre les peuples et veille au respect de la diversité et de l'acceptation mutuelle.

L'influence dans les médias

Grâce à leur couverture mondiale, les médias en français participent à la promotion de l'image des francophones, à la visibilité de leur créativité, de leurs œuvres et de la diversité de leurs cultures.

Nos ambitions communes

L'influence de la Francophonie dans les médias se renforce également par le rôle des femmes et des hommes qui promeuvent la liberté de presse, son indépendance et garantissent la production d'une information vérifiée. Cette présence croissante des francophones dans les paysages médiatiques constitue, par ailleurs, une source de renforcement des contenus culturels produits par les populations francophones et, de ce fait, participe à leur influence dans le monde.

L'influence dans les sciences

À travers le partage des travaux de recherche et des contenus scientifiques en français, l'influence scientifique de la Francophonie se traduit par une large coopération universitaire développée entre des milliers d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, au-delà même de l'espace francophone institutionnel. Cette Francophonie scientifique enrichit et complète

l'action multilatérale par son expertise de haut niveau et contribue à promouvoir l'existence et la force d'une diplomatie scientifique francophone.

L'influence de la société civile

L'influence de la Francophonie dépend également du niveau de participation et de mobilisation des francophones sur les enjeux sociétaux. Vivantes et agissantes à différents niveaux de la société, les organisations internationales non gouvernementales de l'espace francophone contribuent à diffuser les valeurs universelles portées par la Francophonie, en plus d'apporter leur expertise du terrain et d'alimenter les instances de la Francophonie des attentes des citoyens, notamment à travers la Conférence des organisations internationales non gouvernementales.

AMBITION 1 | RENFORCER L'INFLUENCE DES FRANCOPHONES DANS LE MONDE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	Intensifier la diplomatie d'influence et renforcer la présence des francophones dans tous les secteurs prioritaires pour la Francophonie
	Faciliter les plaidoyers, la mobilisation et les expertises des francophones autour d'enjeux globaux
	Soutenir la diversité à travers une diplomatie culturelle francophone
	Multiplier les échanges entre les acteurs économiques par une diplomatie économique francophone
	Promouvoir une diplomatie scientifique francophone

LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE COMME SOCLES

Faire rayonner la langue française, c'est s'engager collectivement à créer des conditions avantageuses et porteuses d'espoir et d'avenir pour tous les locuteurs de français et plus largement pour tous les apprenants.

Consciente de la nécessité de renforcer l'usage de la langue française, son enseignement et son appropriation par les francophones et les locuteurs d'autres langues, dans le respect de la diversité linguistique, la Francophonie doit s'engager à plusieurs niveaux.

Sur la base d'une connaissance fine de la situation de la langue française dans le monde, elle doit continuer à consolider le statut de cette langue et la promotion de son usage et de son enseignement, y compris en ligne, dans le respect des langues nationales, dans toutes les enceintes et à tous les niveaux. La vitalité et l'avenir de la langue française dépendront, en grande partie, de la qualité de son enseignement et de son apprentissage, particulièrement, dans les contextes majoritaires de plurilinguisme. La mobilité des enseignants et leur formation constituent ainsi des enjeux cruciaux et une priorité transversale de la Francophonie.

La Francophonie est convaincue que le numérique est un vecteur incontournable du rayonnement de la langue française et un puissant

Nos ambitions communes

levier de développement économique. C'est pourquoi elle est fortement attachée à une meilleure découvrabilité des contenus en ligne en langue française et dans les langues nationales, notamment culturels, juridiques, éducatifs et scientifiques.

Si la langue française est un moyen de communication, elle est aussi porteuse d'une certaine vision du monde et une façon de penser et d'interagir. Elle incarne résolument l'avenir, en participant au dialogue des cultures, à l'ouverture vers l'autre, à l'enrichissement réciproque. Elle doit par conséquent demeurer cet outil précieux qui permet de faciliter la formation, l'insertion professionnelle, de multiplier les échanges économiques, de favoriser l'économie des savoirs, d'encourager la création culturelle et artistique, d'atteindre l'excellence, de cultiver l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore de promouvoir l'innovation. Elle doit faciliter, par la médiation et la concertation, l'échange de bonnes pratiques et promouvoir les expériences réussies.

Le renforcement des compétences des acteurs de la culture, notamment dans le domaine du numérique, de la création, la diffusion, la distribution, la promotion et la consommation de contenus francophones sur internet, est un autre défi majeur et stratégique qui nécessite, plus que jamais, que les institutions de la Francophonie conjuguent leurs forces pour faire du numérique une composante essentielle du projet francophone.

AMBITION 2 | RENFORCER L'USAGE ET L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	Encourager un apprentissage de qualité du français et en français dans notre espace et au-delà, dans le respect du plurilinguisme
	Promouvoir la place et encourager l'usage de la langue française dans les échanges éducatifs, économiques, culturels, dans les sciences ainsi que dans l'espace numérique
	Renforcer la position de la langue française sur la scène internationale, aux niveaux régional et national, dans le respect de la diversité linguistique de la Francophonie

AMBITION 3 | PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE DANS LE MONDE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	Renforcer la diversité et le dialogue des cultures en faveur d'un développement inclusif et durable
	Promouvoir les industries culturelles et créatives francophones
	Améliorer la découvrabilité des contenus numériques en langue française

Nos ambitions communes

LA PAIX, LA JUSTICE, L'ÉGALITÉ ET LA DÉMOCRATIE COMME PILIERS

Les crises politiques, sécuritaires, sanitaires, climatiques et économiques qui se multiplient sont autant d'atteintes portées aux valeurs communes à la Francophonie, notamment le respect de l'État de droit et la démocratie.

Ce constat engendre de nouveaux défis auxquels font face les citoyens et les institutions de l'espace francophone tels que la rupture de confiance entre gouvernants et gouvernés, la prolifération de la corruption et de la désinformation, l'instabilité, l'insécurité et l'accroissement des inégalités, y compris les inégalités fondées sur le genre. Aux nouvelles formes de populisme et à la montée du terrorisme et de l'extrémisme, s'ajoutent des paradoxes, tels que l'augmentation de l'expression libre et instantanée sur internet, d'une part, et la répression de la liberté d'expression et de parole, d'autre part. En outre, la crise du multilatéralisme ou encore la défiance à l'égard des acteurs internationaux « traditionnels » ajoutent à la complexité de ce panorama. Ces sources d'instabilité représentent un risque d'affaiblissement des États et gouvernements contre lequel la Francophonie doit se mobiliser.

En fondant son action sur les Déclarations de Bamako (2000) et de Saint-Boniface (2006), qui forment les pierres angulaires de son action politique et diplomatique, la Francophonie rassemble, mobilise et rapproche les points de vue afin que la voix francophone pèse sur l'échiquier multilatéral. La concertation, l'inclusion, la solidarité, principes fondateurs du multilatéralisme, sont portés dans les instances internationales, par la production et la diffusion de son corpus normatif en français, par la veille stratégique, par la réflexion prospective et par l'animation de ses réseaux d'experts.

L'action francophone, en constante évolution, a pleinement intégré ces enjeux, tout en

approfondissant ses axes historiques : la consolidation de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains, d'une part, la prévention des conflits, la gestion des crises, la médiation et l'accompagnement des processus de transition démocratique et de consolidation de la paix, d'autre part.

Pour mener à bien toutes ces missions, la Francophonie s'appuie aussi sur les parlementaires. Grâce à la diversité des systèmes institutionnels et des environnements régionaux dans lesquels ces derniers évoluent, à l'étendue de leur champ d'expertise et d'action diplomatique, ainsi qu'à l'importance de leurs prérogatives en matière d'élaboration des normes juridiques, de contrôle du pouvoir exécutif et d'évaluation des politiques publiques, leur contribution est capitale pour la réalisation des objectifs politiques de la Francophonie.

Enfin, l'action de la Francophonie est complétée par le travail de haut niveau sur les politiques publiques et son adaptation sur le terrain pour une mise en œuvre ayant un plus fort impact pour les populations francophones. Les échanges de bonnes pratiques entre les parlements, les élus locaux et les réseaux institutionnels de l'espace francophone contribuent à cette consolidation de la démocratie et de l'État de droit. L'appui qu'apporte la Francophonie à ses partenaires nationaux, institutions publiques, acteurs et organisations de la société civile, secteur privé, chercheurs et journalistes, permet de renforcer les capacités nationales et d'établir une relation de confiance réciproque qui est un facteur d'accélération du changement et de l'adaptation aux nouvelles réalités.

Par son approche résolument holistique dans la conceptualisation de son action et par sa capacité à associer l'ensemble de ses acteurs clés, la Francophonie contribue à l'émergence d'avancées significatives dans tous les sujets transversaux, notamment en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

AMBITION 4 | FAIRE DE LA FRANCOPHONIE UN ESPACE DE PAIX ET DE STABILITÉ

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	Contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité à travers la prévention et la gestion des conflits et l'accompagnement des transitions
	Contribuer à la consolidation de la démocratie à travers l'accompagnement des institutions en charge des processus électoraux et de l'état de droit
	Promouvoir et protéger les droits humains, y compris dans l'espace numérique, incluant les populations en situation de vulnérabilité, notamment les jeunes et les femmes

Nos ambitions communes

LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE COMME LEVIER D'ACTION

Au regard de ses ambitions et dans la mesure de ses moyens, la Francophonie doit résolument rester ce laboratoire d'une coopération multilatérale singulière qui permet de donner tout son sens à la solidarité entre les peuples, à laquelle ses 88 États et gouvernements sont très attachés.

La Francophonie permet des coopérations inédites et constructives. Forte de son identité plurielle et de son expertise diversifiée, elle trouve son originalité et sa valeur ajoutée dans le développement d'initiatives porteuses et innovantes, visibles et ayant des impacts réels sur les populations de l'espace francophone. Autant de programmes et de modèles susceptibles d'être repris pour leur appropriation par les États et gouvernements eux-mêmes, comme par des agences de développement ainsi que des bailleurs de fonds en capacité de les déployer à une large échelle et de générer des résultats encore plus déterminants.

La Francophonie privilégie les acquis durables et ses succès résultent de sa capacité d'anticipation et d'innovation dans des domaines à évolution rapide comme ceux, de l'éducation et de la formation, en particulier pour les filles, du développement durable, ou encore de la prévention des conflits, de la gestion et du suivi

des crises survenues dans les États et gouvernements membres.

À l'horizon 2030, c'est l'ensemble des domaines d'intervention de la Francophonie qui doit s'ouvrir à des coopérations innovantes combinant plaidoyers politiques et initiatives de solidarité exemplaires et reproductibles. L'éducation, la formation, le développement durable et l'économie figureront au rang des priorités. La Francophonie se trouvera d'autant plus renforcée qu'elle alignera ses priorités d'action sur celles de la communauté internationale, en parfaite cohérence avec les engagements incarnés par les Objectifs de développement durable.

Dans cet esprit, les institutions de la Francophonie, chacune dans ses champs de compétence et d'expertise respectifs, s'engagent à répondre de manière ciblée et complémentaire aux besoins des États et gouvernements et de leurs populations, tout en favorisant de manière accrue les projets multi-pays, régionaux ou sous-régionaux, intersectoriels ou sur une thématique qui corresponde à des besoins communs.

La multiplicité des acteurs et des contextes est un réel atout sur lequel la Francophonie doit davantage s'appuyer pour la mise en place d'innovations dans la conception, la mise en œuvre des projets et la recherche de solutions adaptées.

AMBITION 5 | FAIRE DE LA FRANCOPHONIE UN LABORATOIRE DE COOPÉRATION STRATÉGIQUE ET INNOVANT

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	Mettre en œuvre des projets innovants et de proximité pour contribuer à un environnement sain et durable, en particulier pour contrer les changements climatiques
	Promouvoir les approches et les outils en faveur du renforcement de l'éducation, de la formation et de la recherche
	Renforcer la coopération et les échanges économiques en faveur d'une prospérité durable
	Soutenir l'accélération de la transformation numérique au service des populations

NOS OBJECTIFS STRATEGIQUES

Renforcer l'influence des francophones dans le monde

1. Intensifier la diplomatie d'influence et renforcer la présence des francophones dans tous les secteurs prioritaires pour la Francophonie
2. Faciliter les plaidoyers, la mobilisation et les expertises des francophones autour d'enjeux globaux
3. Soutenir la diversité à travers une diplomatie culturelle francophone
4. Multiplier les échanges entre les acteurs économiques par une diplomatie économique francophone
5. Promouvoir une diplomatie scientifique francophone

Renforcer l'usage et l'enseignement de la langue française dans le monde

1. Encourager un apprentissage de qualité du français et en français dans notre espace et au-delà, dans le respect du plurilinguisme
2. Promouvoir la place et encourager l'usage de la langue française dans les échanges éducatifs, économiques, culturels, dans les sciences ainsi que dans l'espace numérique
3. Renforcer la position de la langue française sur la scène internationale, aux niveaux régional et national, dans le respect de la diversité linguistique de la Francophonie

Promouvoir la diversité culturelle et linguistique dans le monde

1. Renforcer la diversité et le dialogue des cultures en faveur d'un développement inclusif et durable
2. Soutenir la diversité à travers une diplomatie culturelle francophone
3. Améliorer la découvervabilité des contenus numériques en langue française

Faire de la Francophonie un espace de paix et de stabilité

1. Contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité à travers la prévention et la gestion des conflits et l'accompagnement des transitions
2. Contribuer à la consolidation de la démocratie à travers l'accompagnement des institutions en charge des processus électoraux et de l'état de droit
3. Promouvoir et protéger les droits humains, y compris dans l'espace numérique, incluant les populations en situation de vulnérabilité, notamment les jeunes et les femmes

Faire de la Francophonie un laboratoire de coopération stratégique et innovant

1. Mettre en œuvre des projets innovants et de proximité pour contribuer à un environnement sain et durable, en particulier pour contrer les changements climatiques
2. Promouvoir les approches et les outils en faveur du renforcement de l'éducation, de la formation et de la recherche
3. Renforcer la coopération économique en faveur d'une prospérité durable
4. Soutenir l'accélération de la transformation numérique au service des populations



S'adapter pour accroître l'impact

Ce Cadre reflète la direction que la Francophonie souhaite prendre pour les huit prochaines années. Il donne à l'ensemble des institutions de la Francophonie la vision et les leviers dont elles ont besoin pour mettre en œuvre leurs actions d'ici 2030 et jouer pleinement leur rôle politique et de coopération.

PRODUIRE DES RÉSULTATS

Afin de mettre en œuvre ce Cadre stratégique, les institutions de la Francophonie guideront leurs programmations et plans d'actions dans l'esprit des fondements de l'efficacité de l'aide et dans une logique de gestion axée sur les résultats, en veillant à optimiser les principes directeurs suivants :

- la pertinence afin de miser sur des actions à haute valeur ajoutée, visibles et ayant des impacts réels sur les populations de l'espace francophone ;
- l'ancrage territorial et régional dans le but de déployer les projets et programmes au plus près des populations francophones ;
- l'intégration transversale afin que les thématiques telles que la jeunesse et l'égalité entre les femmes et les hommes, et que les stratégies sectorielles soient prises en compte dans les actions mises en œuvre ;
- la subsidiarité et le « faire faire » afin que les réseaux institutionnels, la société civile et les institutions de la Francophonie soient véritablement des acteurs de la programmation ;
- la complémentarité et les synergies afin que les acteurs de la Charte et les États et gouvernements membres produisent un impact plus important.

La réalisation des ambitions communes doit fédérer l'ensemble des acteurs de la Francophonie. C'est l'addition des forces des États et gouvernements, des institutions et opérateurs, de la société civile, des entreprises et des populations, la mutualisation, le partenariat multiniveaux et multisectoriel qui permettront de passer à l'échelle et de transformer ces objectifs en résultats, changements durables et impacts pour l'espace francophone.

PRIVILÉGIER LES JEUNES ET LES FEMMES

La démographie des pays francophones impose à la Francophonie d'accorder une place prioritaire

aux jeunes dont l'engagement contribuera à son essor.

En s'appuyant sur les rôles respectifs des acteurs de la Charte, la Francophonie s'engage également à promouvoir une « approche intégrée de l'égalité » car elle considère l'égalité à la fois comme une valeur cardinale et comme une condition de développement durable, sachant qu'il n'y pas de développement durable sans égalité de droits et d'opportunités entre les femmes et les hommes de toutes catégories sociales.

Parce que les femmes, partout à travers le monde, sont des actrices de changement et de développement, la Francophonie continuera à mener un plaidoyer vigoureux en leur faveur, à multiplier ses actions sur le terrain et à intégrer une approche inclusive dans sa démarche. La Francophonie doit devenir un espace où les filles et les garçons, les femmes et les hommes, disposent des connaissances, des valeurs, des attitudes et des compétences nécessaires pour s'attaquer aux disparités entre les genres, et plus globalement pour combattre toutes les formes de discrimination.

Sachant que l'inégalité est un terreau pour les crises, et que le développement durable passe par l'égalité de traitement, la Francophonie devra produire des réponses adaptées, incluant les femmes et les filles, ou les ciblant de manière prioritaire dans ses actions, à travers des solutions structurées et pérennes pour privilégier leur autonomisation.

RENFORCER ET DIVERSIFIER LES PARTENARIATS

Les synergies croissantes entre les institutions de la Francophonie, les autres réseaux linguistiques et l'ensemble des organisations internationales sont les conditions *sine qua non* d'une visibilité renforcée sur la scène internationale et, par conséquent, d'une influence déterminante.

La mobilisation de la Francophonie, tout en poursuivant le développement du partenariat avec ses États et gouvernements membres, s'appuiera également sur des partenariats externes efficaces

S'adapter pour accroître l'impact

et innovants afin de décupler les effets de ses réalisations, d'accroître la visibilité de son action et d'amplifier la portée de son plaidoyer.

Le présent Cadre apporte des orientations stratégiques aux acteurs de la Charte et des pistes de partenariat indispensables pour donner corps à la vision globale. Les programmations et planifications plus spécifiques à chaque acteur, alignées sur les objectifs stratégiques et les ambitions définies, en fonction des moyens mobilisés, permettront de mettre en œuvre ce Cadre.

CULTIVER LA PERFORMANCE

Si ce Cadre fixe les orientations stratégiques pour les huit prochaines années, il doit s'adapter aux évolutions contextuelles, mais il doit également pouvoir intégrer les déclarations politiques et les potentielles stratégies sectorielles à venir. Les institutions de la Francophonie s'engagent également à rendre compte de sa mise en œuvre à mi-parcours avec, le cas échéant, la possibilité d'un ajustement.

Ce Cadre doit également s'accompagner d'une gouvernance renforcée, permettant de garantir l'atteinte de résultats en commun, en accord avec l'esprit de la Charte.

Dans cette perspective, les organes compétents de la Francophonie sont appelés à jouer un rôle encore plus déterminant pour favoriser la concertation, la cohérence, la complémentarité et les synergies des acteurs de la Charte dans l'exécution du Cadre.

Les avancées en matière d'efficacité institutionnelle que recherche la Francophonie seront également obtenues grâce à quatre principes destinés à soutenir la vision globale et les résultats attendus :

- une gestion efficace de programmes de qualité grâce à une planification, une conception, un suivi et une évaluation améliorés des projets, une culture de l'innovation, du résultat et de la recherche d'impact ;
- une ouverture, une souplesse et une adaptabilité sur le plan organisationnel, en vue de maîtriser et optimiser les connaissances, les solutions et les compétences ;
- une large mobilisation et une gestion saine des ressources financières et humaines prévisibles en adéquation avec les résultats escomptés ;
- une gestion des risques associés aux objectifs stratégiques définis.

De nombreuses améliorations ont déjà été apportées au cours de la période récente où l'ensemble des institutions de la Francophonie se sont efforcées d'obtenir de meilleures performances et de répondre aux objectifs visés. L'application des recommandations issues des évaluations et de différents rapports d'audit exigera une évolution constante, y compris structurelle, afin que la Francophonie puisse réaliser ses objectifs et ambitions de manière efficiente et agile.

Les moyens déployés pour l'atteinte des résultats se doivent d'être à la hauteur des ambitions posées.

Cela implique l'engagement ferme des États et gouvernements sur la consolidation de l'assise budgétaire de la coopération francophone, le renforcement des moyens budgétaires dédiés à la mise en œuvre du Cadre stratégique et leur prévisibilité sur les huit prochaines années. Il s'agit de s'inscrire dans une logique de moyen terme et de favoriser la concentration des moyens sur des actions de plus grande envergure pour un meilleur impact des actions de la Francophonie.